



UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
Tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
E-mail : uspsy@free.fr

MOTION : Circulaire du 22 janvier 2009, un crime de papier

L'Union Syndicale de la Psychiatrie, réunie en congrès national les 20, 21, 22 mars 2009, dénonce le contenu sécuritaire de la circulaire annuelle 2009 du Fond de Modernisation des Etablissements de Santé.

Cette circulaire est la déclinaison quasi immédiate des promesses tenues par le Président de la République dans son discours du 2 décembre 2008.

Elle prévoit la sécurisation des enceintes hospitalières, la généralisation de la vidéo surveillance, l'augmentation des chambres d'isolement et la mise en place de « bracelets électroniques » nommés hypocritement « systèmes et dispositifs de surveillance ».

L'utilisation de la technologie lucrative ne doit en aucun cas se faire au détriment de l'humain.

L'USP dénonce la violence institutionnelle de cette circulaire qui associe maladie mentale, dangerosité et enfermement.